

L'EDITO

Pierre Bouillon

L'ÉCOLE ET UN POUVOIR POLITIQUE DOUBLEMENT AVEUGLE

Après le Carnaval, le décret inscriptions conçu par la précédente majorité PS-CDH-

Ecolo s'appliquera pour la 6^e fois. On commence donc à disposer d'un recul suffisant pour entamer un bilan sensé de ce mécanisme auquel on a prêté autant de vertus que de défauts.

Les défauts, on les connaît. Le décret est illisible et il est humainement insupportable pour les enfants qu'il empêche de s'inscrire dans l'école de leur choix. On nous dira que, de tout temps, des enfants se sont fait refouler de certains bahuts et que ceux-là, on ne les a jamais entendus protester parce qu'ils n'avaient pas

les moyens d'être entendus. C'est vrai. Mais on ne voit pas pourquoi

des injustices passées devraient nous faire admettre celles du présent. Elles sont pareillement révoltantes. Et il y a objectivement un souci annuel, avec un lot

Réguler les inscriptions n'est pas une faute. C'est une faute d'avoir régulé les inscriptions sans se soucier du manque de places dans la capitale

d'enfants qui se retrouvent sans école, séparés de leurs amis de primaire pour des motifs qu'ils captent à peine. En 2012-13, le politique s'est mis en devoir de

créer de nouvelles places dans les zones saturées (Bruxelles, surtout). Il aurait fallu s'y prendre plus tôt, dès 2007, quand ce même politique s'est mêlé de réguler les inscriptions. De la sorte, il a installé la charrue devant les bœufs et aura, pendant

des années, coincé des dizaines de familles sans leur offrir d'alternative crédible. Décider de réguler les inscriptions n'est pas une faute - l'idée est bonne, même. C'est une faute d'avoir entrepris de réguler les inscriptions sans se soucier du manque de places en certaines zones de la capitale. Pour ce qui est des vertus, on est maintenant fixé : le décret est sans effet sur la mixité sociale. Qui ça étonne ?

Juste deux chiffres... A Saint-Josse, les élèves à indice socio-économique faible sont 90,1 %. A Boitsfort, ils sont... 1,3 %. Et des écarts de ce type disent tout sur la dualité qui touche, non pas nos écoles, mais nos communes, nos villes, dont les écoles ne sont que les miroirs. C'est la leçon du jour : si on souhaite la mixité dans les écoles, il faut d'abord la mixité dans les quartiers. Le politique a pensé l'inverse et s'est trompé. Cela fait beaucoup d'aveuglements, au total, dans ce dossier.